

NLD1009-1010-1021C - 2022/11/03

Fr  **ZE ATHELIA III - 13600 LA CIOTAT - FRANCE**
Tél. : +33 4 42 71 42 71 Fax : +33 4 42 71 42 80

NOTICE D'INSTRUCTIONS
DESTINÉE AUX CHIRURGIENS
ET AU PERSONNEL MÉDICAL

PLAQUE CERVICALE E.2S

1. DESCRIPTION
> Les plaques cervicales E.2S sont des systèmes de fixation interne utilisés pour l'ostéosynthèse des vertèbres cervicales (C2 à C7) chez les patients au squelette mature et par les professionnels de santé. Ils sont destinés à assurer l'immobilisation et la stabilisation des segments vertébraux jusqu'à ce que la fusion osseuse se produise en utilisant une approche antérieure.

> Pour toute information complémentaire concernant les dispositifs, veuillez contacter EUROS ou votre distributeur.
EUROS SAS
Z.E. Athelia III - 13600 La Ciotat - France
Tel : +33 4 42 71 42 71 Fax : +33 4 42 71 42 80
www.euros-orthopaedics.com

> Les plaques cervicales sont maintenues en place au moyen de vis de fixation, deux étant placées dans chaque corps vertébral.

> Les plaques cervicales E.2S existent en différentes longueurs, avec un nombre de trous variant en fonction du nombre de vertèbres à instrumentaliser.

Les vis associées aux plaques E.2S existent en différents diamètres et différentes longueurs.

> Les matériaux utilisés pour la fabrication de ces produits répondent aux exigences des normes actuelles (voir fin de la notice).

2. INDICATIONS
La plaque cervicale E.2S est indiquée dans le traitement des affections suivantes de la région cervicale du rachis (C2 à C7) chez les patients au squelette mature :
- Traumatisme;
- Troubles dégénératifs de la colonne vertébrale, y compris, mais sans s'y limiter, les discopathies, le spondylolisthésis, la hernie, la sténose;
- Tumeurs;
- Révision d'une chirurgie antérieure ayant échoué.

3. CONTE-INDICATIONS
La liste des contre-indications comprend:
- Signes d'inflammation locale;
- Infection, locale au site opératoire;
- Ostéoporose sévère ou résorption osseuse sévère ;
- Fièvre ou leucocytose;
- Obstétrale morbide;

4. AVERTISSEMENTS
> L'usage de ce produit est réservé aux chirurgiens ayant les compétences et l'expérience suffisantes en chirurgie du rachis. Le produit doit être utilisé dans les conditions prévues par le fabricant et aux fins prévues par le fabricant.
> Avant utilisation, les chirurgiens doivent être formés aux techniques d'assemblage et de pose et doivent avoir la documentation EROS. L'insertion doit être effectuée conformément à la technique chirurgicale reconnue. Le chirurgien est responsable du bon déroulement de l'opération.
> Le respect des procédures préopératoires et postopératoires, y compris la connaissance des techniques chirurgicales et la sélection et le positionnement correct des dispositifs, sont des facteurs importants pour une utilisation réussie de ce dispositif ou système par le chirurgien. En outre, la sélection appropriée du patient et la coopération de ce dernier sont des facteurs essentiels pour une opération réussie.

Les patients qui présentent des contre-indications doivent être écartés.

> Le chirurgien doit prendre en considération les facteurs pouvant affecter les performances du dispositif ou du système :

- Le poids du patient, son niveau d'activité et sa profession ;
- L'état osseux du patient (ostéoporose, tumeurs) ;
- Les allergies du patient ;
- Les maladies et troubles du patient (maladies infectieuses, troubles mentaux ou neuromusculaires, etc.) ;
- Les addictions du patient (drogue, alcoolisme, nicotine).

Le chirurgien doit évaluer l'état physique et mental du patient et décider si ce dernier est apte à recevoir le dispositif, à supporter l'opération et à suivre un programme de rééducation adapté.

> Le fabricant n'est pas responsable des complications résultant d'un diagnostic incorrect, d'un choix incorrect du dispositif, d'un assemblage incorrect des composants du dispositif et/ou de techniques opératoires incorrectes, des limites des méthodes de traitement ou de conditions séquentielles inadéquates.

> Représenter un incident.

Tout professionnel de santé souhaitant effectuer une réclamation ou exprimer son insatisfaction en termes de qualité, d'identification, de fiabilité, de sécurité, d'efficacité et/ou de performance du dispositif EROS doit en informer EROS. Dans le cas d'un incident grave ayant entraîné le décès ou la détérioration grave de l'état de santé d'un patient, ou d'un incident qui aurait pu conduire au décès ou à la détérioration grave de l'état de santé d'un patient, EROS doit être immédiatement notifié par téléphone, fax ou e-mail (complaints@euros.fr). L'autorité compétente de l'état membre dans lequel l'utilisateur et/ou le patient est établi doit être notifiée en cas d'incident grave lié au dispositif.

Pour toute information complémentaire concernant les dispositifs, veuillez contacter EUROS ou votre distributeur.
EUROS SAS
Z.E. Athelia III - 13600 La Ciotat - France
Tel : +33 4 42 71 42 71 Fax : +33 4 42 71 42 80

5. PRÉCAUTIONS
> Il convient de faire preuve de prudence lors de la manipulation des dispositifs. Les dispositifs ne doivent pas être rayés ou endommagés de quelque manière que ce soit. Les dispositifs endommagés et ceux dont l'emballage est endommagé ne doivent pas être utilisés et doivent être renvoyés à EUROS.

> Les dispositifs doivent être stockés dans les emballages d'origine dans un endroit propre, sec et tempéré.

Stocker les produits entre 10 °C et 30 °C. Pendant le transport, les températures doivent être comprises entre 10 °C et 40 °C pendant de courtes périodes peuvent être tolérées. L'emballage ne doit pas être directement exposé aux rayons du soleil ou à des températures extrêmes.

> Les dispositifs sont à usage unique et ne doivent pas être réutilisés. La réutilisation d'un dispositif peut causer des blessures au patient ou à l'utilisateur. Les risques associés à la réutilisation d'un dispositif à usage unique peuvent inclure, entre autres, une défaillance mécanique et la transmission d'agents infectieux.

> Les dispositifs doivent uniquement être utilisés avec les instruments spécifiés par le fabricant.

> La plaque ne doit pas être façonnée plusieurs de plus de deux fois.

> En cas d'élimination due à une erreur de stockage ou d'utilisation, ou à une excision, les dispositifs doivent être éliminés selon la méthode d'élimination des déchets hospitaliers, conformément aux procédures en vigueur dans l'établissement.

> À l'aide de moyens tels que clichés radiologiques et calques, le chirurgien doit s'assurer, en veillant à la concordance d'échelles entre calques et clichés que la pose du dispositif peut être effectuée sans risque d'interférence avec d'autres dispositifs déjà implantés.

> En cas d'élimination due à une erreur de stockage ou d'utilisation, ou à une excision, les dispositifs doivent être éliminés selon la méthode d'élimination des déchets hospitaliers, conformément aux procédures en vigueur dans l'établissement.

> À l'aide de moyens tels que clichés radiologiques et calques, le chirurgien doit s'assurer, en veillant à la concordance d'échelles entre calques et clichés que la pose du dispositif peut être effectuée sans risque d'interférence avec d'autres dispositifs déjà implantés.

> Le chirurgien doit informer le patient qu'il doit lui signaler tout incident lié au dispositif.

> En cas d'élimination due à une erreur de stockage ou d'utilisation, ou à une excision, les dispositifs doivent être éliminés selon la méthode d'élimination des déchets hospitaliers, conformément aux procédures en vigueur dans l'établissement.

> À l'aide de moyens tels que clichés radiologiques et calques, le chirurgien doit s'assurer, en veillant à la concordance d'échelles entre calques et clichés que la pose du dispositif peut être effectuée sans risque d'interférence avec d'autres dispositifs déjà implantés.

> Le chirurgien doit informer le patient qu'il doit lui signaler tout incident lié au dispositif.

> En cas d'élimination due à une erreur de stockage ou d'utilisation, ou à une excision, les dispositifs doivent être éliminés selon la méthode d'élimination des déchets hospitaliers, conformément aux procédures en vigueur dans l'établissement.

> À l'aide de moyens tels que clichés radiologiques et calques, le chirurgien doit s'assurer, en veillant à la concordance d'échelles entre calques et clichés que la pose du dispositif peut être effectuée sans risque d'interférence avec d'autres dispositifs déjà implantés.

> Le chirurgien doit informer le patient qu'il doit lui signaler tout incident lié au dispositif.

> En cas d'élimination due à une erreur de stockage ou d'utilisation, ou à une excision, les dispositifs doivent être éliminés selon la méthode d'élimination des déchets hospitaliers, conformément aux procédures en vigueur dans l'établissement.

> À l'aide de moyens tels que clichés radiologiques et calques, le chirurgien doit s'assurer, en veillant à la concordance d'échelles entre calques et clichés que la pose du dispositif peut être effectuée sans risque d'interférence avec d'autres dispositifs déjà implantés.

> Le chirurgien doit informer le patient qu'il doit lui signaler tout incident lié au dispositif.

> En cas d'élimination due à une erreur de stockage ou d'utilisation, ou à une excision, les dispositifs doivent être éliminés selon la méthode d'élimination des déchets hospitaliers, conformément aux procédures en vigueur dans l'établissement.

> À l'aide de moyens tels que clichés radiologiques et calques, le chirurgien doit s'assurer, en veillant à la concordance d'échelles entre calques et clichés que la pose du dispositif peut être effectuée sans risque d'interférence avec d'autres dispositifs déjà implantés.

> Le chirurgien doit informer le patient qu'il doit lui signaler tout incident lié au dispositif.

> En cas d'élimination due à une erreur de stockage ou d'utilisation, ou à une excision, les dispositifs doivent être éliminés selon la méthode d'élimination des déchets hospitaliers, conformément aux procédures en vigueur dans l'établissement.

> À l'aide de moyens tels que clichés radiologiques et calques, le chirurgien doit s'assurer, en veillant à la concordance d'échelles entre calques et clichés que la pose du dispositif peut être effectuée sans risque d'interférence avec d'autres dispositifs déjà implantés.

> Le chirurgien doit informer le patient qu'il doit lui signaler tout incident lié au dispositif.

> En cas d'élimination due à une erreur de stockage ou d'utilisation, ou à une excision, les dispositifs doivent être éliminés selon la méthode d'élimination des déchets hospitaliers, conformément aux procédures en vigueur dans l'établissement.

> À l'aide de moyens tels que clichés radiologiques et calques, le chirurgien doit s'assurer, en veillant à la concordance d'échelles entre calques et clichés que la pose du dispositif peut être effectuée sans risque d'interférence avec d'autres dispositifs déjà implantés.

> Le chirurgien doit informer le patient qu'il doit lui signaler tout incident lié au dispositif.

> En cas d'élimination due à une erreur de stockage ou d'utilisation, ou à une excision, les dispositifs doivent être éliminés selon la méthode d'élimination des déchets hospitaliers, conformément aux procédures en vigueur dans l'établissement.

> À l'aide de moyens tels que clichés radiologiques et calques, le chirurgien doit s'assurer, en veillant à la concordance d'échelles entre calques et clichés que la pose du dispositif peut être effectuée sans risque d'interférence avec d'autres dispositifs déjà implantés.

> Le chirurgien doit informer le patient qu'il doit lui signaler tout incident lié au dispositif.

> En cas d'élimination due à une erreur de stockage ou d'utilisation, ou à une excision, les dispositifs doivent être éliminés selon la méthode d'élimination des déchets hospitaliers, conformément aux procédures en vigueur dans l'établissement.

> À l'aide de moyens tels que clichés radiologiques et calques, le chirurgien doit s'assurer, en veillant à la concordance d'échelles entre calques et clichés que la pose du dispositif peut être effectuée sans risque d'interférence avec d'autres dispositifs déjà implantés.

> Le chirurgien doit informer le patient qu'il doit lui signaler tout incident lié au dispositif.

> En cas d'élimination due à une erreur de stockage ou d'utilisation, ou à une excision, les dispositifs doivent être éliminés selon la méthode d'élimination des déchets hospitaliers, conformément aux procédures en vigueur dans l'établissement.

> À l'aide de moyens tels que clichés radiologiques et calques, le chirurgien doit s'assurer, en veillant à la concordance d'échelles entre calques et clichés que la pose du dispositif peut être effectuée sans risque d'interférence avec d'autres dispositifs déjà implantés.

> Le chirurgien doit informer le patient qu'il doit lui signaler tout incident lié au dispositif.

> En cas d'élimination due à une erreur de stockage ou d'utilisation, ou à une excision, les dispositifs doivent être éliminés selon la méthode d'élimination des déchets hospitaliers, conformément aux procédures en vigueur dans l'établissement.

> À l'aide de moyens tels que clichés radiologiques et calques, le chirurgien doit s'assurer, en veillant à la concordance d'échelles entre calques et clichés que la pose du dispositif peut être effectuée sans risque d'interférence avec d'autres dispositifs déjà implantés.

> Le chirurgien doit informer le patient qu'il doit lui signaler tout incident lié au dispositif.

> En cas d'élimination due à une erreur de stockage ou d'utilisation, ou à une excision, les dispositifs doivent être éliminés selon la méthode d'élimination des déchets hospitaliers, conformément aux procédures en vigueur dans l'établissement.

> À l'aide de moyens tels que clichés radiologiques et calques, le chirurgien doit s'assurer, en veillant à la concordance d'échelles entre calques et clichés que la pose du dispositif peut être effectuée sans risque d'interférence avec d'autres dispositifs déjà implantés.

> Le chirurgien doit informer le patient qu'il doit lui signaler tout incident lié au dispositif.

> En cas d'élimination due à une erreur de stockage ou d'utilisation, ou à une excision, les dispositifs doivent être éliminés selon la méthode d'élimination des déchets hospitaliers, conformément aux procédures en vigueur dans l'établissement.

> À l'aide de moyens tels que clichés radiologiques et calques, le chirurgien doit s'assurer, en veillant à la concordance d'échelles entre calques et clichés que la pose du dispositif peut être effectuée sans risque d'interférence avec d'autres dispositifs déjà implantés.

> Le chirurgien doit informer le patient qu'il doit lui signaler tout incident lié au dispositif.

> En cas d'élimination due à une erreur de stockage ou d'utilisation, ou à une excision, les dispositifs doivent être éliminés selon la méthode d'élimination des déchets hospitaliers, conformément aux procédures en vigueur dans l'établissement.

> À l'aide de moyens tels que clichés radiologiques et calques, le chirurgien doit s'assurer, en veillant à la concordance d'échelles entre calques et clichés que la pose du dispositif peut être effectuée sans risque d'interférence avec d'autres dispositifs déjà implantés.

> Le chirurgien doit informer le patient qu'il doit lui signaler tout incident lié au dispositif.

> En cas d'élimination due à une erreur de stockage ou d'utilisation, ou à une excision, les dispositifs doivent être éliminés selon la méthode d'élimination des déchets hospitaliers, conformément aux procédures en vigueur dans l'établissement.

> À l'aide de moyens tels que clichés radiologiques et calques, le chirurgien doit s'assurer, en veillant à la concordance d'échelles entre calques et clichés que la pose du dispositif peut être effectuée sans risque d'interférence avec d'autres dispositifs déjà implantés.

> Le chirurgien doit informer le patient qu'il doit lui signaler tout incident lié au dispositif.

> En cas d'élimination due à une erreur de stockage ou d'utilisation, ou à une excision, les dispositifs doivent être éliminés selon la méthode d'élimination des déchets hospitaliers, conformément aux procédures en vigueur dans l'établissement.

> À l'aide de moyens tels que clichés radiologiques et calques, le chirurgien doit s'assurer, en veillant à la concordance d'échelles entre calques et clichés que la pose du dispositif peut être effectuée sans risque d'interférence avec d'autres dispositifs déjà implantés.

> Le chirurgien doit informer le patient qu'il doit lui signaler tout incident lié au dispositif.

> En cas d'élimination due à une erreur de stockage ou d'utilisation, ou à une excision, les dispositifs doivent être éliminés selon la méthode d'élimination des déchets hospitaliers, conformément aux procédures en vigueur dans l'établissement.

> À l'aide de moyens tels que clichés radiologiques et calques, le chirurgien doit s'assurer, en veillant à la concordance d'échelles entre calques et clichés que la pose du dispositif peut être effectuée sans risque d'interférence avec d'autres dispositifs déjà implantés.

> Le chirurgien doit informer le patient qu'il doit lui signaler tout incident lié au dispositif.

> En cas d'élimination due à une erreur de stockage ou d'utilisation, ou à une excision, les dispositifs doivent être éliminés selon la méthode d'élimination des déchets hospitaliers, conformément aux procédures en vigueur dans l'établissement.

> À l'aide de moyens tels que clichés radiologiques et calques, le chirurgien doit s'assurer, en veillant à la concordance d'échelles entre calques et clichés que la pose du dispositif peut être effectuée sans risque d'interférence avec d'autres dispositifs déjà implantés.

> Le chirurgien doit informer le patient qu'il doit lui signaler tout incident lié au dispositif.

> En cas d'élimination due à une erreur de stockage ou d'utilisation, ou à une excision, les dispositifs doivent être éliminés selon la méthode d'élimination des déchets hospitaliers, conformément aux procédures en vigueur dans l'établissement.

> À l'aide de moyens tels que clichés radiologiques et calques, le chirurgien doit s'assurer, en veillant à la concordance d'échelles entre calques et clichés que la pose du dispositif peut être effectuée sans risque d'interférence avec d'autres dispositifs déjà implantés.

> Le chirurgien doit informer le patient qu'il doit lui signaler tout incident lié au dispositif.

> En cas d'élimination due à une erreur de stockage ou d'utilisation, ou à une excision, les dispositifs doivent être éliminés selon la méthode d'élimination des déchets hospitaliers, conformément aux procédures en vigueur dans l'établissement.

> À l'aide de moyens tels que clichés radiologiques et calques, le chirurgien doit s'assurer, en veillant à la concordance d'échelles entre calques et clichés que la pose du dispositif peut être effectuée sans risque d'interférence avec d'autres dispositifs déjà implantés.

> Le chirurgien doit informer le patient qu'il doit lui signaler tout incident lié au dispositif.

> En cas d'élimination due à une erreur de stockage ou d'utilisation, ou à une excision, les dispositifs doivent être éliminés selon la méthode d'élimination des déchets hospitaliers, conformément aux procédures en vigueur dans l'établissement.

> À l'aide de moyens tels que clichés radiologiques et calques, le chirurgien doit s'assurer, en veillant à la concordance d'échelles entre calques et clichés que la pose du dispositif peut être effectuée sans risque d'interférence avec d'autres dispositifs déjà implantés.

> Le chirurgien doit informer le patient qu'il doit lui signaler tout incident lié au dispositif.

> En cas d'élimination due à une erreur de stockage ou d'utilisation, ou à une excision, les dispositifs doivent être éliminés selon la méthode d'élimination des déchets hospitaliers, conformément aux procédures en vigueur dans l'établissement.

> À l'aide de moyens tels que clichés radiologiques et calques, le chirurgien doit s'assurer, en veillant à la concordance d'échelles entre calques et clichés que la pose du dispositif peut être effectuée sans risque d'interférence avec d'autres dispositifs déjà implantés.

> Le chirurgien doit informer le patient qu'il doit lui signaler tout incident lié au dispositif.

> En cas d'élimination due à une erreur de stockage ou d'utilisation, ou à une excision, les dispositifs doivent être éliminés selon la méthode d'élimination des déchets hospitaliers, conformément aux procédures en vigueur dans l'établissement.

> À l'aide de moyens tels que clichés radiologiques et calques, le chirurgien doit s'assurer, en veillant à la concordance d'échelles entre calques et clichés que la pose du dispositif peut être effectuée sans risque d'interférence avec d'autres dispositifs déjà implantés.

> Le chirurgien doit informer le patient qu'il doit lui signaler tout incident lié au dispositif.

> En cas d'élimination due à une erreur de stockage ou d'utilisation, ou à une excision, les dispositifs doivent être éliminés selon la méthode d'élimination des déchets hospitaliers, conformément aux procédures en vigueur dans l'établissement.

> À l'aide de moyens tels que clichés radiologiques et calques, le chirurgien doit s'assurer, en veillant à la concordance d'échelles entre calques et clichés que la pose du dispositif peut être effectuée sans risque d'interférence avec d'autres dispositifs déjà implantés.

> Le chirurgien doit informer le patient qu'il doit lui signaler tout incident lié au dispositif.

> En cas d'élimination due à une erreur de stockage ou d'utilisation, ou à une excision, les dispositifs doivent être éliminés selon la méthode d'élimination des déchets hospitaliers, conformément aux procédures en vigueur dans l'établissement.

> À l'aide de moyens tels que clichés radiologiques et calques, le chirurgien doit s'assurer, en veillant à la concordance d'échelles entre calques et clichés que la pose du dispositif peut être effectuée sans risque d'interférence avec d'autres dispositifs déjà implantés.

> Le chirurgien doit informer le patient qu'il doit lui signaler tout incident lié au dispositif.

> En cas d'élimination due à une erreur de stockage ou d'utilisation, ou à une excision, les dispositifs doivent être éliminés selon la méthode d'élimination des déchets hospitaliers, conformément aux procédures en vigueur dans l'établissement.

> À l'aide de moyens tels que clichés radiologiques et calques, le chirurgien doit s'assurer, en veillant à la concordance d'échelles entre calques et clichés que la pose du dispositif peut être effectuée sans risque d'interférence avec d'autres dispositifs déjà implantés.

> Le chirurgien doit informer le patient qu'il doit lui signaler tout incident lié au dispositif.

> En cas d'élimination due à une erreur de stockage ou d'utilisation, ou à une excision, les dispositifs doivent être éliminés selon la méthode d'élimination des déchets hospitaliers, conformément aux procédures en vigueur dans l'établissement.

> À l'aide de moyens tels que clichés radiologiques et calques, le chirurgien doit s'assurer, en veillant à la concordance d'échelles entre calques et clichés que la pose du dispositif peut être effectuée sans risque d'interférence avec d'autres dispositifs déjà implantés.

> Le chirurgien doit informer le patient qu'il doit lui signaler tout incident lié au dispositif.

> En cas d'élimination due à une erreur de stockage ou d'utilisation, ou à une excision, les dispositifs doivent être éliminés selon la méthode d'élimination des déchets hospitaliers, conformément aux procédures en vigueur dans l'établissement.

> À l'aide de moyens tels que clichés radiologiques et calques, le chirurgien doit s'assurer, en veillant à la concordance d'échelles entre calques et clichés que la pose du dispositif peut être effectuée sans risque d'interférence avec d'autres dispositifs déjà implantés.

> Le chirurgien doit informer le patient qu'il doit lui signaler tout incident lié au dispositif.

> En cas d'élimination due à une erreur de stockage ou d'utilisation, ou à une excision, les dispositifs doivent être éliminés selon la méthode d'élimination des déchets hospitaliers, conformément aux procédures en vigueur dans l'établissement.

> À l'aide de moyens tels que clichés radiologiques et calques, le chirurgien doit s'assurer, en veillant à la concordance d'échelles entre calques et clichés que la pose du dispositif peut être effectuée sans risque d'interférence avec d'autres dispositifs déjà implantés.

> Le chirurgien doit informer le patient qu'il doit lui signaler tout incident lié au dispositif.

> En cas d'élimination due à une erreur de stockage ou d'utilisation, ou à une excision, les dispositifs doivent être éliminés selon la méthode d'élimination des déchets hospitaliers, conformément aux procédures en vigueur dans l'établissement.

> À l'aide de moyens tels que clichés radiologiques et calques, le chirurgien doit s'assurer, en veillant à la concordance d'échelles entre calques et clichés que la pose du dispositif peut être effectuée sans risque d'interférence avec d'autres dispositifs déjà implantés.

> Le chirurgien doit informer le patient qu'il doit lui signaler tout incident lié au dispositif.

> En cas d'élimination due à une erreur de stockage ou d'utilisation, ou à une excision, les dispositifs doivent être éliminés selon la méthode d'élimination des déchets hospitaliers, conformément aux procédures en vigueur dans l'établissement.

> À l'aide de moyens tels que clichés radiologiques et calques, le chirurgien doit s'assurer, en veillant à la concordance d'échelles entre calques et clichés que la pose du dispositif peut être effectuée sans risque d'interférence avec d'autres dispositifs déjà implantés.

> Le chirurgien doit informer le patient qu'il doit lui signaler tout incident lié au dispositif.

> En cas d'élimination due à une erreur de stockage ou d'utilisation, ou à une excision, les dispositifs doivent être éliminés selon la méthode d'élimination des déchets hospitaliers, conformément aux procédures en vigueur dans l'établissement.

> À l'aide de moyens tels que clichés radiologiques et calques, le chirurgien doit s'assurer, en veillant à

NLD1009-1010-1021C - 2022/11/03

EUROS

ZF ATHELIA III - 13600 LA CIOTAT - FRANCE
Tél. : +33 4 42 71 42 71 Fax : +33 4 42 71 42 80

NOTA DE INSTRUCCIONES
PARA LOS QUIRÚRGICOS
Y EL PERSONAL MEDICAL

PLACA CERVICAL E.2S

1. DESCRIPCIÓN
Las placas cervicales E.2S son sistemas de fijación interna utilizados para la osteosíntesis de las vértebras cervicales (C2 a C7) en pacientes esqueléticamente maduros y por profesionales sanitarios. Se utilizan para la inmovilización y estabilización de los segmentos de la columna vertebral hasta que se produzca la fusión ósea mediante un método por vía anterior.

Las placas cervicales se sujetan mediante tornillos de fijación, con los colocados en cada cuello vertebral.

> Las placas cervicales E.2S se presentan en diferentes longitudes, con un número de crípticos que varía en función del número de vértebras a intervenir. Los tornillos asociados a las placas E.2S están disponibles en diferentes diámetros y longitudes.

> El material utilizado en la fabricación de estos productos cumple los requisitos de las normas actuales (véase la parte final de este documento).

2. INDICACIONES
La placa cervical E.2S está indicada para el tratamiento de las siguientes afecciones de la zona cervical (C2 a C7) en pacientes esqueléticamente maduros:

- Traumatismos;
- Trastornos degenerativos de la columna vertebral, incluidos, entre otros, enfermedades disciales, espondilolistesis, hernias, estenosis;
- Tumores;
- Revisión de una cirugía previa fallida.

3. CONTRAINDICACIONES
La lista de contraindicaciones incluye:

- Signos de inflamación local;
- Infección, local en el área quirúrgica;
- Osteoporosis severa o reabsorción ósea grave;
- Fibrosis o leucocitosis;
- Obesidad mórbida;
- Embarazo;
- Enfermedad mental;
- Cualquier condición médica o quirúrgica que excluya el beneficio potencial de la cirugía de implante de columna, como la elevación de la velocidad de sedimentación que no se explique por otras enfermedades, el aumento del recuento de glóbulos blancos o un marcado desplazamiento hacia la izquierda en el recuento diferencial de glóbulos blancos;
- Alergia o intolerancia a los metales sospechada o demostrada;
- Cualquier caso que no requiera injerto óseo o fusión o cuando no se requiera la curación de la fractura;
- Cualquier caso que requiera la mezcla de metales de diferentes componentes;
- Todo paciente con una cobertura tisular inadecuada en el lugar de la operación o con una reserva ósea, una calidad del hueso o una definición anatómica inadecuada;
- Cualquier caso no descrito en las indicaciones;
- Cualquier paciente que se niegue a cooperar con las instrucciones postoperatorias;
- Siempre que el uso del implante interfiera con las estructuras anatómicas o el rendimiento fisiológico esperado.

4. ADVERTENCIAS
> El uso de este producto está reservado a cirujanos con suficientes conocimientos y experiencia en cirugía de la columna vertebral. El producto debe utilizarse bajo las condiciones que detalla el fabricante para el propósito señalado.

> Antes de usar, los cirujanos deberán recibir formación sobre las técnicas de implantación y sobre la documentación de la cirugía. La inserción debe llevarse a cabo según la técnica quirúrgica reconocida. El cirujano es responsable de que la intervención se desarrolle de manera correcta y sin contratiempos.

> El cumplimiento de los procedimientos preoperatorios e intraoperatorios, incluido el conocimiento de las técnicas quirúrgicas y la selección y colocación adecuada de los dispositivos, son factores importantes para que el cirujano utilice con éxito este dispositivo o sistema. Además, la selección de un paciente adecuado junto con la cooperación de éste son factores esenciales para un resultado exitoso.

> Deben rechazarse los pacientes que presenten contraindicaciones.

> El cirujano debe tener en cuenta los factores que puedan afectar a las prestaciones del dispositivo o sistema.

> El estadio óseo del paciente (osteoporosis, tumores, etc.);

> Las alergias al paciente;

> Las enfermedades y trastornos del paciente (enfermedades infecciosas, trastornos mentales o neuromusculares);

> Adicción del paciente (drogas, alcohol o nicotina).

El cirujano debe evaluar el estado físico y mental del paciente y decidir si éste es apto para que se le implante el dispositivo, puede soportar la operación y seguir un programa de rehabilitación adecuado.

> El fabricante no es responsable de las complicaciones que surjan debido a un diagnóstico incorrecto, una selección errónea del dispositivo, un montaje inadecuado de los componentes y/o técnicas quirúrgicas incorrectas, limitaciones de los métodos de tratamiento o condiciones sépticas inadecuadas.

> Informar un incidente:

- Reacciones inflamatorias;
- Contaminación;
- Formación de eritema o edema;
- Rechazo del implante;
- Aflojamiento del implante;
- Osteólisis;
- *Intoxicación, daño celular, convulsión;
- *Trastornos cancerigenos, tumorales, inmunológicos y neurológicos, defectos genéticos, efectos adversos no heredables en la progenie y/o una alteración de las funciones o la capacidad reproductiva masculina o femenina.

En caso de incidente grave o riesgo de que esto pueda provocar o haya provocado la muerte o deteriorio grave del estado de salud de un paciente o usuario, deberá notificarse inmediatamente a EUROS por teléfono, fax o correo electrónico (complaints@euros.fr). En caso de incidente grave en relación con el producto, se deberá notificar a la autoridad competente del Estado Miembro en el que esté establecido el usuario o el paciente.

Para cualquier información adicional relativa a los dispositivos, contacte con EUROS o su distribuidor.

EUROS SAS
Z.E. Athelia III - 13600 La Ciotat - Francia
Tel.: +33 4 42 71 42 71 Fax: +33 4 42 71 42 80
www.euros-orthopaedics.com

5. PRECAUCIONES
> Manipular los dispositivos cuidadosamente. Los dispositivos no deben estar rayados ni deteriorados de ninguna manera que fuere. Los dispositivos dañados o cujos ensayos estén deteriorados no deben usarse y deben devolverse a EUROS.

> Los dispositivos deben conservarse en su envase original sellado y en un lugar limpio y seco. Almacénelos a una temperatura entre 10° y 30 °C. Durante su transporte, pueden tolerar las temperaturas de hasta 40°C durante periodos breves. El envase no debe expusese directamente a la luz del sol o a temperaturas extremas.

> Los dispositivos son de uso único, en consecuencia, no deben volver a utilizar. Volver a utilizar un dispositivo de un uso solo que ha entrado en contacto con sangre, hueso, tejidos u otros fluidos corporales puede producir lesiones al paciente o al usuario. Los riesgos relacionados con la reutilización de estos dispositivos pueden incluir, de forma no limitativa, fallos mecánicos y transmisión de agentes infecciosos.

> Los dispositivos solo deben emplearse con el instrumental que especifica EUROS en la referencia de la técnica quirúrgica.

> El material utilizado en la fabricación de estos productos cumple los requisitos de las normas actuales (véase la parte final de este documento).

6. RENDIMIENTO Y BENEFICIOS ESPERADOS
La fusión debe tener lugar en los dos años siguientes al período de implantación. Durante este período, el rendimiento del dispositivo está garantizado.

> Rendimiento técnico:

- Resistencia a las cargas mecánicas durante el tiempo de fusión en condiciones normales de uso;
- Como andájar: resistir a las cargas de extracción, resistir las cargas perioperatorias (inserción, extracción de tornillos);
- Como enlace entre vértebras: Resistir a las cargas de flexión, tracción y torsión de la columna cervical.

> Responder a las limitaciones de implantación:

- Cualquier caso que requiera la mezcla de metales de diferentes componentes;
- Todo paciente con una cobertura tisular inadecuada en el lugar de la operación o con una reserva ósea, una calidad del hueso o una definición anatómica inadecuada;
- Cualquier caso no descrito en las indicaciones;
- Cualquier paciente que se niegue a cooperar con las instrucciones postoperatorias;
- Siempre que el uso del implante interfiera con las estructuras anatómicas o el rendimiento fisiológico esperado.

7. EFECTOS ADVERSOS Y RIESGOS RESIDUALES
La lista de posibles efectos adversos incluye:

- Migração do implante;
- Disfagia;
- Erosión/fistula do tracto gastrointestinal (esôfago);
- Heridas superficiais;
- Perda da correção/alteração do equilíbrio vertebral;
- Fracaso da fusão;
- Reacções inflamatórias;
- Contaminação;
- Formação de eritema ou edema;
- Rechazo do implante;
- Aflojamiento do implante;
- Osteólise;
- *Intoxicación, dano celular, convulsão;
- *Trastornos cancerigenos, tumorales, inmunológicos y neurológicos, defectos genéticos, efectos adversos no heredables en la progenie y/o una alteración de las funciones o la capacidad reproductiva masculina o femenina.

En caso de incidente grave o riesgo de que esto pueda provocar o haya provocado la muerte o deteriorio grave del estado de salud de un paciente o usuario, deberá notificarse inmediatamente a EUROS por teléfono, fax o correo electrónico (complaints@euros.fr). En caso de incidente grave en relación con el producto, se deberá notificar a la autoridad competente del Estado Miembro en el que esté establecido el usuario o el paciente.

Para cualquier información adicional relativa a los dispositivos, contacte con EUROS o su distribuidor.

EUROS SAS
Z.E. Athelia III - 13600 La Ciotat - Francia
Tel.: +33 4 42 71 42 71 Fax: +33 4 42 71 42 80
www.euros-orthopaedics.com

8. INFORMACIÓN ADICIONAL
El resumen de la seguridad y rendimiento clínico está disponible bajo demanda. E.2S básico UDI-ID: 37004372800180

12. SIGNIFICADO DE LOS SÍMBOLOS
Lista de símbolos aplicables a los implantes incluidos en estas instrucciones de uso:

Esterilizado por radiación	Fecha de caducidad
Sistema de doble barrera estéril	No utilizar si el envase esté deteriorado y consultar las instrucciones de uso
REF	Atención

13. INFORMACIÓN ADICIONAL
El resumen de la seguridad y rendimiento clínico está disponible bajo demanda. E.2S básico UDI-ID: 37004372800180

14. MATERIAL
Plata y Schrauben 100% Ti6Al4V ELI (ISO 5832-3) con oxidación anódica

15. PRECAUCIÓN
• Migración del implante;

• Disfagia;

• Erosión/fistula del tracto gastrointestinal (esôfago);

• Heridas superficiales;

• Perda da correção/alteração do equilíbrio vertebral;

• Fracaso da fusão;

• Reacções inflamatórias;

• Contaminação;

• Formação de eritema ou edema;

• Rechazo do implante;

• Aflojamiento do implante;

• Osteólise;

• *Intoxicación, dano celular, convulsão;

• *Trastornos cancerigenos, tumorales, inmunológicos y neurológicos, defectos genéticos, efectos adversos no heredables en la progenie y/o una alteración de las funciones o la capacidad reproductiva masculina o femenina.

• Anpassung an alle Deformierungen und Anatomien: Anpassung an das morphologische Segment

• Wiederherstellung der Höhe der Bandscheibe und der Lordose.

• Sicherstellung einer kompletten starrer Verbindung mehrerer Halswirbel;

• Sicherstellung, dass das Transplantat bis zur Knochenfusion erhalten bleibt: Erhalten von Lordose, Bandscheibenhöhe und Wurzeldekompression;

• Abhängigkeiten des Patienten (Drogen, Alkoholismus, Nikotin).

• Aandoeningen en problemen van de patiënt (infectieziekten, psychische aandoeningen of neuromusculaire aandoeningen, etc.);

• Hält mechanischen Belastungen während der Fusionszeit stand;

• Sicherstellung, dass die Schrauben lockern oder lösen.

• Allergieën van de patiënt;

• Aandoeningen en problemen van de patiënt (infektieziekten, psychische aandoeningen of neuromusculaire aandoeningen, etc.);

• Hält mechanischen Belastungen während der Fusionszeit stand;

• Sicherstellung, dass die Schrauben lockern oder lösen.

• Allergieën van de patiënt;

• Aandoeningen en problemen van de patiënt (infektieziekten, psychische aandoeningen of neuromusculaire aandoeningen, etc.);

• Hält mechanischen Belastungen während der Fusionszeit stand;

• Sicherstellung, dass die Schrauben lockern oder lösen.

• Allergieën van de patiënt;

• Aandoeningen en problemen van de patiënt (infektieziekten, psychische aandoeningen of neuromusculaire aandoeningen, etc.);

• Hält mechanischen Belastungen während der Fusionszeit stand;

• Sicherstellung, dass die Schrauben lockern oder lösen.

• Allergieën van de patiënt;

• Aandoeningen en problemen van de patiënt (infektieziekten, psychische aandoeningen of neuromusculaire aandoeningen, etc.);

• Hält mechanischen Belastungen während der Fusionszeit stand;

• Sicherstellung, dass die Schrauben lockern oder lösen.

• Allergieën van de patiënt;

• Aandoeningen en problemen van de patiënt (infektieziekten, psychische aandoeningen of neuromusculaire aandoeningen, etc.);

• Hält mechanischen Belastungen während der Fusionszeit stand;

• Sicherstellung, dass die Schrauben lockern oder lösen.

• Allergieën van de patiënt;

• Aandoeningen en problemen van de patiënt (infektieziekten, psychische aandoeningen of neuromusculaire aandoeningen, etc.);

• Hält mechanischen Belastungen während der Fusionszeit stand;

• Sicherstellung, dass die Schrauben lockern oder lösen.

• Allergieën van de patiënt;

• Aandoeningen en problemen van de patiënt (infektieziekten, psychische aandoeningen of neuromusculaire aandoeningen, etc.);

• Hält mechanischen Belastungen während der Fusionszeit stand;

• Sicherstellung, dass die Schrauben lockern oder lösen.

• Allergieën van de patiënt;

• Aandoeningen en problemen van de patiënt (infektieziekten, psychische aandoeningen of neuromusculaire aandoeningen, etc.);

• Hält mechanischen Belastungen während der Fusionszeit stand;

• Sicherstellung, dass die Schrauben lockern oder lösen.

• Allergieën van de patiënt;

• Aandoeningen en problemen van de patiënt (infektieziekten, psychische aandoeningen of neuromusculaire aandoeningen, etc.);

• Hält mechanischen Belastungen während der Fusionszeit stand;

• Sicherstellung, dass die Schrauben lockern oder lösen.

• Allergieën van de patiënt;

• Aandoeningen en problemen van de patiënt (infektieziekten, psychische aandoeningen of neuromusculaire aandoeningen, etc.);

• Hält mechanischen Belastungen während der Fusionszeit stand;

• Sicherstellung, dass die Schrauben lockern oder lösen.

• Allergieën van de patiënt;

• Aandoeningen en problemen van de patiënt (infektieziekten, psychische aandoeningen of neuromusculaire aandoeningen, etc.);

• Hält mechanischen Belastungen während der Fusionszeit stand;

• Sicherstellung, dass die Schrauben lockern oder lösen.

• Allergieën van de patiënt;

• Aandoeningen en problemen van de patiënt (infektieziekten, psychische aandoeningen of neuromusculaire aandoeningen, etc.);

• Hält mechanischen Belastungen während der Fusionszeit stand;

• Sicherstellung, dass die Schrauben lockern oder lösen.

• Allergieën van de patiënt;

• Aandoeningen en problemen van de patiënt (infektieziekten, psychische aandoeningen of neuromusculaire aandoeningen, etc.);

• Hält mechanischen Belastungen während der Fusionszeit stand;

• Sicherstellung, dass die Schrauben lockern oder lösen.

• Allergieën van de patiënt;

• Aandoeningen en problemen van de patiënt (infektieziekten, psychische aandoeningen of neuromusculaire aandoeningen, etc.);

• Hält mechanischen Belastungen während der Fusionszeit stand;

• Sicherstellung, dass die Schrauben lockern oder lösen.

• Allergieën van de patiënt;

• Aandoeningen en problemen van de patiënt (infektieziekten, psychische aandoeningen of neuromusculaire aandoeningen, etc.);

• Hält mechanischen Belastungen während der Fusionszeit stand;

• Sicherstellung, dass die Schrauben lockern oder lösen.

• Allergieën van de patiënt;

• Aandoeningen en problemen van de patiënt (infektieziekten, psychische aandoeningen of neuromusculaire aandoeningen, etc.);

• Hält mechanischen Belastungen während der Fusionszeit stand;

• Sicherstellung, dass die Schrauben lockern oder lösen.

• Allergieën van de patiënt;

• Aandoeningen en problemen van de patiënt (infektieziekten, psychische aandoeningen of neuromusculaire aandoeningen, etc.);

• Hält mechanischen Belastungen während der Fusionszeit stand;

• Sicherstellung, dass die Schrauben lockern oder lösen.

• Allergieën van de patiënt;

• Aandoeningen en problemen van de patiënt (infektieziekten, psychische aandoeningen of neuromusculaire aandoeningen, etc.);

• Hält mechanischen Belastungen während der Fusionszeit stand;

• Sicherstellung, dass die Schrauben lockern oder lösen.

• Allergieën van de patiënt;

• Aandoeningen en problemen van de patiënt (infektieziekten, psychische aandoeningen of neuromusculaire aandoeningen, etc.);

• Hält mechanischen Belastungen während der Fusionszeit stand;

• Sicherstellung, dass die Schrauben lockern oder lösen.

• Allergieën van de patiënt;

• Aandoeningen en problemen van de patiënt (infektieziekten, psychische aandoeningen of neuromusculaire aandoeningen, etc.);

• Hält mechanischen Belastungen während der Fusionszeit stand;

• Sicherstellung, dass die Schrauben lockern oder lösen.

• Allergieën van de patiënt;

• Aandoeningen en problemen van de patiënt (infektieziekten, psychische aandoeningen of neuromusculaire aandoeningen, etc.);

• Hält mechanischen Belastungen während der Fusionszeit stand;

• Sicherstellung, dass die Schrauben lockern oder lösen.

• Allergieën van de patiënt;

• Aandoeningen en problemen van de patiënt (infektieziekten, psychische aandoeningen of neuromusculaire aandoeningen, etc.);

• Hält mechanischen Belastungen während der Fusionszeit stand;

• Sicherstellung, dass die Schrauben lockern oder lösen.

• Allergieën van de patiënt;

• Aandoeningen en problemen van de patiënt (infektieziekten, psychische aandoeningen of neuromusculaire aandoeningen, etc.);

• Hält mechanischen Belastungen während der Fusionszeit stand;

• Sicherstellung, dass die Schrauben lockern oder lösen.

• Allergieën van de patiënt;

• Aandoeningen en problemen van de patiënt (infektieziekten, psychische aandoeningen of neuromusculaire aandoeningen, etc.);

• Hält mechanischen Belastungen während der Fusionszeit stand;

• Sicherstellung, dass die Schrauben lockern oder lösen.

• Allergieën van de patiënt;

• Aandoeningen en problemen van de patiënt (infektieziekten, psychische aandoeningen of neuromusculaire aandoeningen, etc.);

• Hält mechanischen Belastungen während der Fusionszeit stand;

• Sicherstellung, dass die Schrauben lockern oder lösen.

• Allergieën van de patiënt;

• Aandoeningen en problemen van de patiënt (infektieziekten, psychische aandoeningen of neuromusculaire aandoeningen, etc.);

• Hält mechanischen Belastungen während der Fusionszeit stand;

• Sicherstellung, dass die Schrauben lockern oder lösen.

• Allergieën van de patiënt;

• Aandoeningen en problemen van de patiënt (infektieziekten, psychische aandoeningen of neuromusculaire aandoeningen, etc.);

• Hält mechanischen Belastungen während der Fusionszeit stand;

• Sicherstellung, dass die Schrauben lockern oder lösen.

• Allergieën van de patiënt;

• Aandoeningen en problemen van de patiënt (infektieziekten, psychische aandoeningen of neuromusculaire aandoeningen, etc.);

• Hält mechanischen Belastungen während der Fusionszeit stand;

• Sicherstellung, dass die Schrauben lockern oder lösen.

• Allergieën van de patiënt;

• Aandoeningen en problemen van de patiënt (infektieziekten, psychische aandoeningen of neuromusculaire aandoeningen, etc.);

• Hält mechanischen Belastungen während der Fusionszeit stand;

• Sicherstellung, dass die Schrauben lockern oder lösen.

• Allergieën van de patiënt;

• Aandoeningen en problemen van de patiënt (infektieziekten, psychische aandoeningen of neuromusculaire aandoeningen, etc.);

• Hält mechanischen Belastungen während der Fusionszeit stand;

• Sicherstellung, dass die Schrauben lockern oder lösen.

• Allergieën van de patiënt;

• Aandoeningen en problemen van de patiënt (infektieziekten, psychische aandoeningen of neuromusculaire aandoeningen, etc.);

• Hält mechanischen Belastungen während der Fusionszeit stand;

• Sicherstellung, dass die Schrauben lockern oder lösen.

• Allergieën van de patiënt;

• Aandoeningen en problemen van de patiënt (infektieziekten, psychische aandoeningen of neuromusculaire aandoeningen, etc.);

• Hält mechanischen Belastungen während der Fusionszeit stand;

• Sicherstellung, dass die Schrauben lockern oder lösen.

• Allergieën van de patiënt;

• Aandoeningen en problemen van de patiënt (infektieziekten, psychische aandoeningen of neuromusculaire aandoeningen, etc.);

• Hält mechanischen Belastungen während der Fusionszeit stand;

• Sicherstellung, dass die Schrauben lockern oder lösen.

• Allergieën van de patiënt;

• Aandoeningen en problemen van de patiënt (infektieziekten, psychische aandoeningen of neuromusculaire aandoeningen, etc.);

• Hält mechanischen Belastungen während der Fusionszeit stand;

• Sicherstellung, dass die Schrauben lockern oder lösen.

• Allergieën van de patiënt;

• Aandoeningen en problemen van de patiënt (infektieziekten, psychische aandoeningen of neuromusculaire aandoeningen, etc.);

• Hält mechanischen Belastungen während der Fusionszeit stand;

• Sicherstellung, dass die Schrauben lockern oder lösen.

• Allergieën van de patiënt;

• Aandoeningen en problemen van de patiënt (infektieziekten, psychische aandoeningen of neuromusculaire aandoeningen, etc.);

• Hält mechanischen Belastungen während der Fusionszeit stand;

• Sicherstellung, dass die Schrauben lockern oder lösen.

• Allergieën van de patiënt;

• Aandoeningen en problemen van de patiënt (infektieziekten, psychische aandoeningen of neuromusculaire aandoeningen, etc.);

• Hält mechanischen Belastungen während der Fusionszeit stand;

• Sicherstellung, dass die Schrauben lockern oder lösen.

• Allergieën van de patiënt;

• Aandoeningen en problemen van de patiënt (infektieziekten, psychische aandoeningen of neuromusculaire aandoeningen, etc.);

• Hält mechanischen Belastungen während der Fusionszeit stand;

• Sicherstellung, dass die Schrauben lockern oder lösen.

• Allergieën van de patiënt;

• Aandoeningen en problemen van de patiënt (infektieziekten, psychische aandoeningen of neuromusculaire aandoeningen, etc.);

• Hält mechanischen Belastungen während der Fusionszeit stand;

• Sicherstellung, dass die Schrauben lockern oder lösen.

• Allergieën van de patiënt;

• Aandoeningen en problemen van de patiënt (infektieziekten, psychische aandoeningen of neuromusculaire aandoeningen, etc.);

• Hält mechanischen Belastungen während der Fusionszeit stand;

• Sicherstellung, dass die Schrauben lockern oder lösen.

• Allergieën van de patiënt;

• Aandoeningen en problemen van de patiënt (infektieziekten, psychische aandoeningen of neuromusculaire